

MERCREDI, 28 Novembre 1888

ACTUALITÉS

Un petit garçon de sept ans a sauté, à Londres, au-dessus d'un mur de quatre ans qui allait se noyer.

L'Électeur confesse maintenant que c'est en constatant son impopularité dans le comté de Mégantic que le colonel Rhodas a refusé d'y poser sa candidature.

Dimanche, le 11 novembre dernier, le Saint-Père, dit le *Moniteur de Rome*, a reçu en audience particulière Sa Grandeur Mgr. Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa au Canada.

L'annexion est si impopulaire que l'Électeur est maintenant près de la combattre après l'avoir défendue. Les reculeuses ne lui coûtent pas. C'est en cela qu'il est le digne organe de M. Mercier.

L'Électeur, dans un article perfide mais où l'on voit le fil blanc, conseille au gouvernement fédéral de nommer juges MM. Jean Blanchet, M.P.P., Dunbar, C.R., et autres. Cela donnerait aux nationaux l'occasion de donner des places aux leurs.

L'Evening Journal dit que M. Black a reçu \$10,000 d'honoraires de la compagnie du Pacifique pour plaider sa cause devant la cour Suprême. On s'explique qu'il ait fait, au dire des reporters anglais, un *masterly speech*. Ses paroles étaient d'or. Ces avocats!

M. F. X. A. Trudel a beau accuser Sir John d'être orangiste, le public se rappelle fort bien que le grincheux directeur de l'Étendard ne se fit aucun scrupule d'accuser par lui-même l'administration de sénateur et bien d'autres faiseurs. Il a même voulu être ministre, en 1880, sous Sir John.

M. Emmanuel Tassé, administrateur du chemin de fer du Lac Temiscamie, M. Ridout, inspecteur des chemins de fer pour le gouvernement fédéral et M. Rémi Poulin, ingénieur de la compagnie, sont partis hier soir pour inspecter les travaux que la compagnie fait exécuter près du Lac Kippewa.

La flotte de pêche du maquereau pour 1888 est rentrée. En général les résultats de la saison ont été vides ou profits pour les propriétaires de navires comme pour les pêcheurs, mais cela a été quelque peu contrebalancé par le fait que le peu de maquereau pris a obtenu des prix élevés. La prise totale de maquereau par la flotte de la Nouvelle-Angleterre n'a été jusqu'ici que 39,475 barils; en 1887, à pareille date, on en avait pris 78,478 barils.

M. Mercier, qui signale la date de la pension de Riel aux jeunes rougets du Club National, s'en est-il bien souvenu quand il a écrit son fameux article au *London Advertiser*, journal antiricardien qui dénonçait les sympathies canadiennes pour Riel en 1885? S'en est-il bien souvenu quand il a dit au journal qui traitait le chef médisant de criminel: "L'Advertiser est de ceux qui consentaient de leur mission, ont eu des succès, ont été payés." Non, M. Mercier n'a plus le droit de parler de son frère Riel avec des tremolos dans la voix. Son article à l'Advertiser doit être la fin d'une comédie qui a déjà trop duré.

Nous voyons, par le *Citizen* de ce matin, que M. Adam (A. A.) a décliné du haut de son juchoir, que M. le Dr Prévost n'était pas un homme populaire. Cette nouvelle frasque de M. A. A. ne nous surprend pas. Il ne tire pas ses idées, comme le commun des mortels, de l'endroit connu vulgairement sous le nom de cerveau. Il est l'esclave de ses demi-mesures, et quand il les sent à certains endroits

que je n'oserais vous dire!

que voulez-vous qu'il tombe de ses lèvres échevillées? M. A. A. a cela de particulier qu'on peut dire, par ses commérages, à quel endroit il s'est gratté en dernière instance.

Un philologue, après avoir lu le *Citizen* de ce matin, vous dira, sans hésiter, que c'est la "bosse de l'ignorance et un peu celle de la jalouse" qui ont reçu la visite des dix doigts de cette pauvre victime de la demaigaison.

Toujours l'Union Libérale parlant à son allié l'Étendard: "Vous préférez en outre, amis de l'Étendard, que nos chefs ont répudiés les principes libéraux. C'est faux. Ce sont au contraire vos détestables idées d'intolérance et de bigoterie que M. Mercier a publiquement répudiées et décriées, dans une occasion solennelle que vous connaissez, lorsqu'il réhabilita en votre présence ce libéralisme politique contre lequel votre rage ardente s'était depuis de longues années continuellement exercée. Ainsi, au lieu de chercher à trouver des désavantages contre les autres, examinez-vous donc vous-mêmes, pauvres aveugles."

En effet M. Mercier a dit quelque chose dans ce sens, mais cela ne l'a pas empêché de prononcer son discours de l'île d'Orléans; il n'a jamais nié la vérité du rapport qu'en firent les journaux rouges et en Chambre il ne s'est pas gêné de dire vingt fois sinon plus qu'il n'était plus libéral. Il a écrit une lettre au Club National, mais que dites-vous de celle qu'il adressait au *London Advertiser* quelques jours auparavant?

LE NOUVEAU JUGE

Au nom des nombreux Canadiens-français du district d'Ottawa, nous souhaitons la bienvenue à l'hon. M. Gédéon Malhiot, le nouveau juge dont l'installation à Aymer a été annoncée il y a quelques jours.

Le gouvernement a fait là un choix heureux. Depuis de longues années, comme avocat, maître, député, ministre ou commissaire du Chemin de fer du Nord, l'hon. M. Malhiot n'a cessé de servir les siens. Il eut pu s'épargner les labeurs et les exigences de la politique, car la confiance des siens lui avait fait une clientèle comme il y en a peu. Cependant, jamais il n'a refusé à son parti et à son pays, à sa ville et à son district de s'arracher à une vie tranquille et de s'éloigner d'un bureau riche en revenus quand on le lui imposait.

Depuis ses premiers débuts jusqu'à son élévation très méritée sur la Banc, dont il sera l'une des gloires par sa science profonde et son impartialité si incontestable, l'hon. juge Malhiot n'a rien eu de devant aucun sacrifice de temps ni d'argent et les siens ne lui ont menagé ni les honneurs ni les preuves d'une sympathie toujours franche.

A son départ de Trois-Rivières dont il a été depuis vingt ans le citoyen le plus brillant et le plus utile, le Conseil présidé par le maire, qui est un national, s'est fait l'interprète des sentiments de la population trifluviennne.

Voici l'adresse qu'il est présentée à l'hon. juge:

A l'Honorable Henri Gédéon Malhiot, Juge de la Cour Supérieure.

Monsieur. Nous avons l'honneur de vous adresser nos plus cordiales félicitations à l'occasion de votre nomination, comme Juge de la Cour Supérieure pour cette province. La position que vous avez occupée dans les affaires publiques, votre longue expérience et votre connaissance des lois vous avaient créé des titres indiscutables à la haute charge à laquelle vous venez d'être appelé.

Nous votre nomination a été accueillie par tous vos concitoyens avec les sentiments d'une vive satisfaction. Elle est un hommage au mérite en même temps qu'un honneur rendu à la ville dans la personne de son premier magistrat.

Si cependant votre élévation sur la Banc judiciaire nous a réjouis, elle n'a pas été sans causer de vifs regrets à la pensée qu'elle vous obligerait d'abandonner le fauteuil civique que vous avez toujours occupé si dignement; en effet, votre habile et prudent direction, votre impartialité et votre esprit de justice inspiraient la confiance et nous étions d'un secours précieux dans nos délibérations. Votre zèle et votre vigilance pour la bonne administration de la chose publique par la pratique d'une économie bien entendue, vos efforts constants pour le développement des intérêts commerciaux de la cité par le moyen d'établissements industriels et manufacturiers étaient vraiment dignes d'éloges et vous avaient acquis la reconnaissance des citoyens.

Il serait trop long de rappeler dans un cadre aussi restreint les importants services que vous avez rendus. Qu'il nous suffise de dire que vos concitoyens ne sauraient en oublier et qu'ils les avaient déjà appréciés en vous élevant à l'unanimité M. le Maire de cette ville aux élections municipales de 1887.

Aussi, le disons-nous en toute franchise, est-ce avec regret que nous nous voyons contraints d'être privés de vos services comme Maire. Mais puisque les circonstances nous imposent ce sacrifice, il ne nous reste qu'un devoir à remplir, celui de vous exprimer en notre nom et au nom de ceux que nous représentons, notre sincère reconnaissance pour le dévouement dont vous avez toujours fait preuve envers la cité.

Nous associations aussi dans ce sentiment de gratitude Madame Malhiot, qui a su avec tant de distinction faire les honneurs de la haute position que vous occupez. Veuillez maintenant, Monsieur le Juge, agréer, avec nos félicitations, nos meilleurs souhaits de bonheur pour vous et votre famille.

J. E. HERR, Maire

Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 5 nov. 1888.

A ROME

Les fêtes de l'inauguration du Collège Canadien, à Rome, ont eu lieu le 11 du mois courant. Nous en avons le récit dans le *Moniteur du 12*. On sait que notre archevêque nous a laissé, il y a quelques semaines dans le but d'y représenter, avec quelques autres prélats, le Canada catholique. Nos lecteurs trouveront donc intéressants que

nous ajoutions quelques lignes à ce que nous avons déjà publié sur ce collège destiné à recevoir les étudiants en théologie de notre pays.

Comme le dit le *Moniteur de Rome*, c'est sur l'initiative du cardinal Howard que cette œuvre a pris naissance. La proposition en a été faite aux évêques du Canada qui, à l'unanimité et avec un vif empressement, ont adhéré à ce noble projet. Communiquée au Saint-Siège, cette idée reçut l'approbation et l'encouragement de Léon XIII. Le Séminaire de St. Sulpice de Montréal s'est mis à l'œuvre et a fait lui-même tous les frais de la construction. Tous les événements qui ont précédé et accompagné cette grandiose entreprise ayant été relatés dans notre journal, il y a un mois, nous nous contenterons d'ajouter que le *Moniteur*, que cette œuvre de haute culture fait le plus grand honneur au Canada et à son épiscopat. S'élevant gracieusement près de la Procure de St. Sulpice, ce collège symbolise éloquemment l'esprit qui régnera ainsi que la communauté d'idées et de sentiments qui n'a cessé de relier le Canada à la France par des liens indestructibles de sympathie et de parenté.

La Rome pontificale voit avec fierté cette croissance merveilleuse d'institutions internationales et catholiques. Ces collèges forment comme une couronne intellectuelle autour de Saint-Pierre, pour faire fleurir au loin la science de Dieu et des hommes.

C'est S. E. le Cardinal-Vicaire qui a présidé aux cérémonies de la bénédiction et au ôner auquel assistaient Messieurs Jacobini, sec de la Propagande, Fabre, de Montréal, Riordan, de San Francisco, Duhamel, d'Ottawa, Kerby, d'Épiscopie, Maes, de Covington, Van den Brauden, d'Érythrie, Lorrain, de Pontiac, Pécioni, de Frascati, Savelli, Giles, Campbell et O'Connell, des différents royaumes étrangers de Rome, Paquet, de l'Université Laval, les RR. PP. Smeulders, Gisterien, Eusèbe, Chartreux, Bruno, Capucin, Eschbach, du séminaire Français, Augier, Oblat, Romanet, Augustin, Turgeon, Jésusite, Ligier, Do minein, les abbés Calin et Cartier de St Sulpice de Montréal M. le juge Baby, Kennedy, représentant de la Couronne Britannique, Caz nava, des missions étrangères, Masse, de Sures, le Rév. M. Pa in, d'Abouville, supérieur du nouveau collège Romano-Canadien et d'une foule de prêtres canadiens.

Sus pes, nous donnerons un détail des paroles, sympathiques au Canada, prononcées à ce dîner.

LA SAINTE CATHERINE

Une de nos lectrices nous ayant demandé quelques explications sur cette fête si particulière de la "St Catherine" nous croyons que ce qui suit intéressera nos lecteurs. Cette fête est une coutume populaire très usitée pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres. Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres.

Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres. Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres.

Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres. Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres.

Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres. Cette locution s'emploie aussi pour dire: rester vieille fille, attendre l'âge de vingt-cinq ans, se-on les uns, de trente, se-on les autres.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur, D'abord, je vous prie d'excuser la manière dont je vous écrit en français, vu qu'il n'est pas ma propre langue.

Je lis avec beaucoup de plaisir le *Canada* de chaque jour. J'ai lu les articles à propos de la Mairie. Moi, j'ai grande envie de voir un Canadien-français élu comme Maire pour l'année prochaine au moins, mais je vous dis en toute sincérité que ce n'est pas possible si M. Durocher est le candidat ou un des candidats.

M. Prévost est un homme qui possède la confiance de tous les citoyens d'Ottawa—Anglais, Irlandais, Écossais et (il va sans dire) Français; des protestants autant que des catholiques. Quo M. le docteur soit le seul candidat-français, et beaucoup d'électeurs anglais, etc., déposeront leurs bulletins pour M. Prévost. Mais pour M. Durocher—personne!

Agité à mes remerciements, M. le Directeur.

UN CATHOLIQUE ANGLAIS

SOUSMISSIONS DEMANDEES POUR BOIS DE CHAUFFAGE

DESSOUSMISSIONS seront reçues au Bureau du Sheriff à Aymer jusqu'au 15 jour de décembre prochain à midi pour cent cordes de bon bois dur sain et vert. Les sousmissions devront spécifier le prix par corde de chaque qualité séparément. Le bois dur à être de trois pieds et demi de la coupe à la pointe, tout fendu et devra être livré au Palais de Justice à Aymer le ou avant le 26 jour de Février prochain. Chaque sorte de bois sera cordé séparément. Toute sousmission pour être évaluable aura la préférence. Des sûretés seront requises pour le dû accomplissement du contrat.

Aymer 9 novembre 1888. LOUIS M. COUTLEE Sheriff.

DEFENSE D'AVANCER

Le sousigné donne avis que son épouse, Josephine Lespère (née Bergeron), s'étant désolée le 26 août, il ne sera responsable de ce que dit contracté par elle en son nom, à dater du 15 novembre courant, 1888.

ASSURANCE SUR LA VIE

Organisée en 1829, faisant affaires en Canada depuis 1833. Dépôt au Fédéral, \$2,000,000.00. Toutes ses polices sont conformes à la loi. F. X. COUHEE, Agent général. Adresse pour le mois de Novembre, 509 Rue St-Jas, Ottawa.

119 RUE RIDEAU

CHAS. J. BOTT

P.S.—Co. offre d'aura de durée que pendant quinze jours.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid forces, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts. Les meilleurs Gants fabriqués pour la vente au Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts. Dans tous les plus fins magasins, nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 35 cts. Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de nossement qui nous ferait un vieux stock. Vous devez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside. Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Si vous n'avez pas de Gants de Kid, n'allez pas acheter ailleurs. Le temps fixé pour la réception des sousmissions pour les Machines à vapeur est prolongé jusqu'à MIDI le JEUDI, 29 NOVEMBRE courant.

CHEAPSIDE

BUE SPARKS.

TAILLEURS P. H. CHABOT & CIE 530 RUTHERFORD ST SUSSEX 530

Poêles de Passage, Poêles de Salles à Dîner, Poêles de Magasin en grande variété, Poêles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL. Coin des rues Cumberland et Clarence. Constantement en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le sousigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Atelier de Marbre et Granit de la Cité R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances ou INSPECTER vos POIDS Allez chez le sousigné.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GÉNÉRAL No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer et plomb et travaux en cuivre.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix exorbitamment réduits.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS — OTTAWA

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHERIS et MÉDAILLEUR 30 RUE METCALFE OTTAWA, ONTARIO

LAURENT DUHAMEL

ÉTAL D.—MARCHÉ BY. Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage.

AQUEDUC D'OTTAWA

Aux Machinistes. Le temps fixé pour la réception des sousmissions pour les Machines à vapeur est prolongé jusqu'à MIDI le JEUDI, 29 NOVEMBRE courant.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonomie à des prix exorbitamment réduits.

CHAS. J. BOTT

P.S.—Co. offre d'aura de durée que pendant quinze jours.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames. Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts. Gants de Kid forces, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts. Les meilleurs Gants fabriqués pour la vente au Canada.

CHEAPSIDE

BUE SPARKS.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU: Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRACKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUÉBEC Société Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON

AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRES DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN O'GARA, C. R. E. F. REMON.

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs, Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. BUREAU: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa. Argent à prêter sur propriétés foncières.

GEO. McLAURIN, L.L.B.

Avocat, Solliciteur, Etc. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

McVEITY & HENDERSON

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics, etc. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O. TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Suprême et le Parlement Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STEWART. F. H. CHRYSLER. J. GODFREY.

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS. BUREAU: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell. Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HOUGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Etc. Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc. ARGENT À PRÊTER

F. F. LEMIEUX

Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics, etc. BUREAU: 747 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT

—DENTISTE— COIN des 1111 et 1113 SUSSEX — OTTAWA — Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington

Agence pour la vente des corsets fins Star Katalin et autres genres. Ligne de corps confectionnée sur commande

Mlle COLLINS A toujours

un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN

PLOMBIER SANITAIRE Spécialement recon mandé pour le passage des appareils de chauffage. No 106 RUE LYON, OTTAWA

J. STEWART

Agent provincial et ingénieur civil, bureau au-dessus de la pharmacie Mac-Carty, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET

AVOCATS Solliciteurs, Procureurs, Agents Fédéraux, Notaires, Etc. Etc. No. 34, RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell.) W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blanchet

PIGEON

Rue

Une Nouvelle pons a la disp toutes ront po leur de \$5

PIGEON, RUE

Depeches (Service sp)

Paris, 28—A pr offert par la Ligue Boulanger a été personnes qui ont nuit, le général perbe victorieux et en suivant les bo Champs Elysées. tions de la jouti, salut.

Devant les bu chefest a pron duquel il a dit qu d'offrir à l'Élys avait été porté, présidence, si F pour l'envoyer à

Montréal, 28— assisté d'un délégué de la société internationale Chicago, l'électeur que Montréal a été un véritable de 18

Indianapolis 3 des Chevaliers du ment aujourd'hui midi. Le lien d sera choisi par entre Atlanta, No

Paris, 28—E depuis son procè l'ex-président Gré des députés. Ap ques affaires d'in our a proposé la pendant une heur des députés poitive sa propo